

Réforme du lycée

Ce n'est pas ce que le ministre vous dit!

Ce qu'on nous fait croire

Selon l'objectif affiché par le gouvernement il s'agit de mieux orienter les élèves, mieux répondre aux besoins particuliers, rééquilibrer les séries et réduire les redoublements.

Qui pourrait être contre ces objectifs? Une réforme qui représente un réel progrès pour les élèves??

Jugez-en vous mêmes!

Réduction de la formation disciplinaire

De la seconde à la Terminale la majorité des disciplines sont touchées par une réduction du nombre d'heures de cours. En seconde, par exemple. le français, l'histoire géo, les SVT, les sciences physiques perdent une demie-heure par semaine. En Première L, les mathématiques ne sont plus obligatoires. En Terminale S, l'histoire-géo devient facultatif....

Tout cela est en complète contradiction avec l'affirmation du ministère qui prétend rééquilibrer et spécialiser les séries.

Des heures à effectif réduit

Désormais une enveloppe globale par classe sera attribuée pour organiser des heures à effectif réduit (10H30 pour la rentrée 2010 en seconde – et en 2011...??) A chaque établissement de répartir ces heures. Qui décidera, et selon quels critères? Le chef d'établissement, le « conseil pédagogique » (nouvelle instance intermédiaire nommée par le chef d'établissement)?

Si le ministère voulait réellement personnaliser la pédagogie il ne supprimerait pas le cadre national des heures en demi groupe! Mais il préfère laisser aux établissements le soin de gérer la pénurie!



L'accompagnement personnalisé

Deux heures d'accompagnement personnalisé seront inscrites dans l'emploi du temps de tous les élèves.

Derrière cette belle appellation se cachent 2 heures en classe entière! En effet, ces deux heures sont comprises dans l'enveloppe globale des 10H30! L'enseignant sera sensé y faire du soutien, de l'approfondissement, de l'aide méthodologique et de l'aide à l'orientation. On imagine aisément les disparités entre établissements quant au contenu de ces deux heures fourre-tout! On comprend aussi que les enseignants seront amenés à remplacer les conseillers d'orientation, sans en avoir les compétences.

La réorientation en cours d'année

Un tronc commun (60% des enseignements) sera mis en place pour les classes de Première, soit disant pour faciliter une réorientation en cours d'année. Mais l'élève réorienté au bout d'un ou deux trimestres, aura tout de même à rattraper tous les cours de spécialité. Et il est sensé y arriver en suivant un « stage passerelle » (une, deux semaines pendant les vacances??)

Ce qui est sûr, c'est que ce tronc commun permettra de regrouper les élèves de différentes séries, notamment dans les petits lycées, afin de remplir les classes au maximum.

Les stages de remise à niveau

Ils concernent les élèves de seconde pour éviter un redoublement. Ils se dérouleront pendant les vacances (1 ou 2 semaines) ou tout au long de l'année. L'encadrement sera assuré par des enseignants, des vacataires étrangers pour les cours de langue, des assistants d'éducation.

Nous considérons ces stages comme un leurre: ce n'est pas en ajoutant du travail à l'emploi du temps normal qu'on aidera les élèves qui ont de réelles difficultés. Il faut leur garantir des conditions favorables (travail en petit groupe) et une prise en charge par des personnels qualifiés! Et cela doit commencer dès l'école primaire!

Non, cette réforme n'a pas pour objectif une meilleure prise en charge de tous les jeunes!

Le gouvernement a besoin de cette réforme afin de justifier sa politique de suppressions de postes dans la Fonction Publique. Pour l'Education Nationale, 16 000 suppressions sont programmées pour la rentrée 2010!

Parallèlement à cela, les heures supplémentaires sont prévues à la hausse et le rectorat procède au recrutement de nouveaux personnels précaires!

Cette réforme s'inscrit dans la politique qui touche tous les services publics, à savoir le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Elle vise à exclure du lycée nombre de collégiens, sans leur assurer par ailleurs une véritable formation professionnelle.

Elle ne peut en aucune manière assurer à nos jeunes la formation de haut niveau dont la société du XXI^{ème} siècle a besoin.